



Lrs FONDATION
 La Renaissance Sanitaire
 Institut de Formation
 en Masso-Kinésithérapie La Musse



Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie La Musse

L'environnement

Evreux est à mi chemin entre Paris et la côte Normande.
 Les Instituts de Formation La Musse font partie de l'offre universitaire de la ville d'Evreux avec la faculté de droit, l'IUT...

Secrétariat de l'IFMK : Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie La Musse
 Hôpital La Musse
 CS 20119
 27180 SAINT SEBASTIEN DE MORSENT
 Tel. : 02.32.07.29.45
 ifmk@iflrs-lamusse.net

Directeur de l'IFMK : Madame Michèle GODIGNON
 Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie La Musse
 Hôpital La Musse
 CS 20119
 27180 SAINT SEBASTIEN DE MORSENT
 m.godignon@iflrs-lamusse.net



Hôpital La Musse
 CS 20119
 Allée Louis Martin
 27180 Saint Sébastien
 de Morsent

Bienvenue à L'IFMK La Musse

Présentation

L'Institut de Formation en Masso-kinésithérapie (IFMK) est situé au cœur de l'Hôpital La Musse, dans un parc boisé de 55 hectares.

1 Amphithéâtre, 8 salles de cours magistraux, 6 salles de travaux dirigés, 1 médiathèque, 1 foyer, et 1 salle informatique nous permettent d'offrir aux étudiants un magnifique cadre de travail. Les enseignements sont dispensés par des intervenants masseurs-kinésithérapeutes, des cadres de santé masseurs-kinésithérapeutes, des médecins spécialistes, des enseignants universitaires, des personnes qualifiées ou expertes et l'équipe pédagogique de l'IFMK. Cette dernière veille à la cohérence des enseignements en respectant les textes réglementaires et en privilégiant la transversalité pour l'acquisition progressive des connaissances et compétences nécessaires à l'obtention du diplôme.

L'équipe

Directeur : Michèle GODIGNON
Assistants de direction : Catherine GERBOUIN, Maha GUIRGUIS
Responsables pédagogiques : Mathilde COLLET
Clare DOYLE, Jean-Philippe LAMORA
Frédérique LEVASSEUR, Guillaume SIEFEN

Définition de la profession

C'est une profession de santé créée en 1946 dont le mode d'exercice peut être libéral, salarié ou mixte. La pratique de la masso-kinésithérapie comporte la promotion de la santé, la prévention, le diagnostic kinésithérapique et le traitement :

- des troubles du mouvement ou de la motricité de la personne,
- des déficiences ou des altérations des capacités fonctionnelles.

Le masseur-kinésithérapeute peut également concourir à la formation initiale et continue ainsi qu'à la recherche. Dans le champ thérapeutique, le masseur-kinésithérapeute intervient sur prescription médicale et à tout âge de la vie des personnes.

Missions du masseur-kinésithérapeute

- Identifier et évaluer les potentiels et les capacités d'activité et de mouvement des personnes en tenant compte de leurs caractéristiques propres,
- Proposer en toute autonomie et en pleine responsabilité, en lien avec les autres professions de santé, un ensemble d'actions auprès des personnes pour préserver, développer, retrouver et suppléer les capacités fonctionnelles et le mouvement lorsqu'ils sont perturbés,
- Réduire les déficiences, les limitations d'activités et les restrictions de participation à la société du patient, de façon à minimiser son handicap et le rendre acteur de la gestion de sa santé et de son autonomie.

Admission

Art. D. 4321-18 du code de la santé publique : « l'admission en institut de formation préparant au diplôme d'Etat de masseur kinésithérapeute s'effectue après une première année universitaire validée et obtention de 60 crédits européens », comptabilisée dans le parcours du cycle d'étude.

Une convention de partenariat avec l'université de Rouen détermine la provenance de notre effectif composé de 50% (30) d'étudiants issus de la PASS, 25% (15) de la première et deuxième année de licence STAPS, 25% (15) de la première et deuxième année de licence du Portail Licence Sciences de la Vie et de la Terre/Licence Sciences de la Terre/ Licence Sciences de la Vie et de la première année de Licence Sciences de la Vie, parcours Ingénierie de la Santé (Evreux) pour la rentrée de septembre 2022.

60 étudiants sont ainsi admis à l'IFMK.

L'admission de 3 autres étudiants est en rapport avec l'article 25 – I de l'arrêté du 2 septembre 2015.

Ils doivent être titulaires soit d'un diplôme mentionné dans cet article, soit d'une licence de Sciences ou soit d'un diplôme reconnu au grade de master.

La Formation

Durée : 4 ans depuis le 02 Septembre 2015 précédée de l'année universitaire

La formation organise le développement des compétences professionnelles en alliant des périodes de cours théoriques et pratiques à l'Institut, alternées de stages cliniques dans des établissements sanitaires ou médico-sociaux, dans des cabinets libéraux ainsi que dans des structures associatives ou sportives.

Elle est structurée en 2 cycles de 2 ans chacun, soit huit semestres dont chacun est validé par l'acquisition de 30 ECTS (European Credits Transfer System) :

- Le premier cycle apporte les enseignements scientifiques, méthodologiques et professionnels fondamentaux nécessaires à la compréhension des problèmes de santé et des situations cliniques rencontrées en kinésithérapie,
- Le second cycle, à partir du socle de connaissances théoriques et pratiques acquis, organise le développement des compétences diagnostiques et d'intervention kinésithérapique dans tous les champs d'exercice de la profession.

Au terme des études, le diplômé en masso-kinésithérapie aura acquis 300 crédits ECTS et le grade Master.

Le contenu pédagogique de la formation est précisé dans les référentiels d'activités et de compétences. Il se décline en :

- 3 domaines : les enseignements fondamentaux, les sciences et l'ingénierie en kinésithérapie ainsi que l'approfondissement et la professionnalisation,
- 32 unités d'enseignements,
- 11 compétences.

Le volume horaire pour ces quatre années est de :

- 895 heures de cours magistraux,
- 1085 heures de travaux dirigés,
- 1470 heures de pratique masso-kinésithérapique,
- 3220 heures de travail personnel complémentaire.

cf : Bulletin Officiel Santé - Protection Sociale - Solidarité N° 2015/8 du 15/09/2015.

Le règlement intérieur

Le règlement intérieur est consultable sur le site internet :

www.larenaissancesanitaire.fr/institut-formation-kinesitherapie-la-musse.php.

L'hébergement

Les recherches de logement relèvent des démarches individuelles, toutefois, l'Hôpital La Musse met à disposition des étudiants des logements (selon disponibilité) ouvrant droits à l'APL. Un point de restauration CROUS est dans l'enceinte de l'hôpital.

Les transports

L'Hôpital La Musse est situé à : 1 heure de Paris (ligne ferroviaire de Saint Lazare), 5 km d'Evreux (voiture conseillée ou accès lignes T3 et T4 du Transurbain) et à 50 min de Rouen (en voiture).

Bourses

Bourses de Formations sanitaires et sociales Normandes : dossier à constituer à la rentrée via le CROUS de CAEN

Apprentissage

Depuis la rentrée scolaire 2018, certains étudiants du second cycle peuvent continuer leur scolarité par l'apprentissage.

Frais de scolarité

- Participation aux coûts pédagogiques de formation : 4700 euros par an.
- Frais de dossier pour tous en 1ère année et en 3ème année pour les candidats extra-communautaires : 180 euros.

